

Henri PONS

Conseiller Départemental
Délégué à l'Aménagement du Territoire hors Marseille et à
la Mobilité

*Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Maire d'Eyguières*

Marseille, le

12 JUIN 2020

Monsieur Nicolas ISNARD
Président du Territoire du Pays Salonais
Territoire du Pays Salonais
281 Boulevard Maréchal Foch
BP 274
13666 SALON-DE-PROVENCE Cedex



Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis la mise à jour des emplacements réservés du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Alleins.

Le Département souhaite modifier la valeur de l'emplacement réservé à son bénéfice, ER n°2 «Aménagement RD 17d à l'Est» pour la porter à 20m d'emprise afin de tenir compte du projet de piste cyclable entre Alleins et Mallemort.

Pour une continuité de l'itinéraire et une cohérence de l'aménagement projeté, il serait souhaitable que la valeur de l'ER n°2 bis au bénéfice de la commune «Aménagement RD 17d à l'Est» soit portée à 20m d'emprise.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Henri PONS